1.6.4. Retrait total avec valorisation du couvain

Avec cette méthode, l'ensemble du couvain, y compris les varroas qui s'y trouvent, est retiré en juillet d'une colonie de production. Les cadres de couvain de 2 - 3 colonies sont rassemblés pour former une nouvelle entité. De celle-ci, seules les abeilles sont utilisées pour former des essaims artificiels ; les cadres sont ensuite fondus et les abeilles placées sur des cadres de cire gaufrée. Etant donné que la masse d'abeilles des colonies nouvellement formées croît très rapidement avec cette méthode, elle est particulièrement adaptée pour les ruches divisibles empilables.

But :

Le retrait total du couvain remplace le premier traitement estival à l'acide formique. Le second traitement estival doit être effectué comme de coutume afin de maintenir l'infestation d'acariens à un bas niveau jusqu'au traitement hivernal et de détruire les varroas issus d'une éventuelle ré-invasion. Ce n'est qu'exceptionnellement, dans le cas de faibles chutes de varroas morts (ce qui implique un contrôle régulier de l'infestation) et pour des ruchers très isolés que l'on peut renoncer au second traitement estival.

Matériel nécessaire :

- Cadres de cire gaufrée
- Ruches pour réunir les cadres de couvain (ruche d'éclosion du couvain)
- Ruches pour créer des essaims artificiels
- Acide oxalique (Oxuvar 5.7%) ainsi que vêtements de protection pour les traitements par pulvérisation des colonies de production et des essaims artificiels

Préparation / points importants :

Veillez à ce que les colonies soient en parfaite santé. S'il y a la moindre suspicion de maladies du couvain et pour éviter de les transmettre, il faut impérativement s'adresser à l'inspecteur des ruchers. Si toutes les abeilles du couvain ont éclos ou si les abeilles sont utilisées pour former des essaims artificiels, il faut effectuer un traitement à l'acide oxalique.

Cette méthode n'a de sens que si la chute naturelle de varroas en juillet, au sein des colonies dont des cadres ont été retirés, est **moyenne à faible**, soit au maximum 7 acariens par jour.
Les cadres de colonies présentant un taux plus élevé de chute naturelle de varroa sont inadéquates pour cette méthode étant donné que les nombreuses abeilles abîmées qui éclosent du couvain donnent généralement un résultat insatisfaisant.

Procédure :

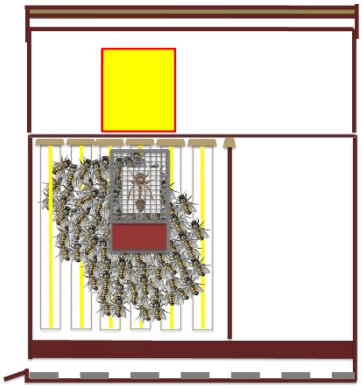

Colonie de production

- Immédiatement après la dernière récolte de miel en juillet chercher la reine dans les colonies choisies et les placer dans une cage d'introduction fermée avec de la pâte de nourrissement.
- Retirer tous les cadres.
- Equiper les ruches vides de cadres de cire gaufrée.
- Introduire la reine encagée ainsi qu'une grande partie des abeilles.
- Nourrir de suite les colonies de production avec de l'eau sucrée 1:1
- Au plus tard 7 jours après retrait du couvain, vérifier que la colonie n'est pas orpheline et la traiter à l'acide oxalique (Oxuvar 5.7% d'Andermatt BioVet AG, préparer la solution selon le mode d'emploi, 3-4 vaporisations par côté de cadre – correspondant à 3-4 ml).

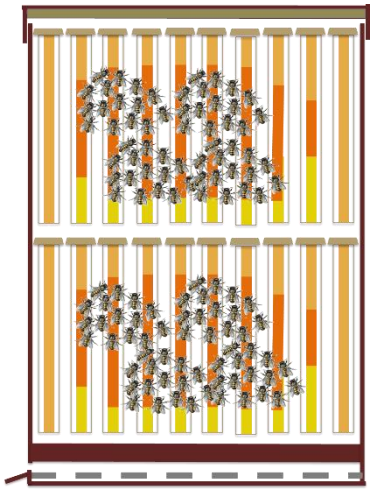

Ruche d'éclosion du couvain

- Réunir dans une nouvelle ruche les cadres de couvain et de nourriture retirés avec des abeilles d'une surface correspondant environ à la paume d'une main pour chaque cadre (ruche d'éclosion du couvain).
- Placer ces ruches à une distance d'au moins 3 kilomètres des colonies de production, ouvrir immédiatement mais étroitement les trous de vol.
- 10 jours après la mise en place de la ruche d'éclosion du couvain prélever une grande partie des jeunes abeilles pour la formation d'essaims artificiels (création et traitement à l'acide oxalique selon aide-mémoire 1.4.2.) et détruire simultanément, à l'exception d'une ou deux, les cellules royales de la ruche d'éclosion du couvain.
- 3 semaines après ladite formation prélever de la ruche d'éclosion du couvain les abeilles restantes et former de nouveaux essaims artificiels.
- Fondre tous les cadres à couvain de la ruche d'éclosion du couvain.

Vidéo correspondante, réalisée par téléphone portable